

Nb de membres en exercice : 64
Nb de membres présents : 57
Nb de membres votants : 62
(dont 5 pouvoirs)
Quorum atteint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES SUR ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 22 juin 2026, et sous la présidence de Monsieur Fabrice MARIDET, président de séance.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires :

AUGIER Marie France, BENIGAUD Patrick, BERRAT Gilles, BEURRIER Chrystelle, BLANC Claude, BOURACHOT Bernard, CHOMET Hervé, CHOQUET Céline, COLLIN Jean Luc, DAUMUR Daniel, DIAT Dominique, DUPLA Céline, EDIER Denis, FORTIN Franck, GARREL Sophie, GAUDRAT Didier, GODART Léopold, GUINATIER Jean-Louis, JALLET Jean-Philippe, LABBE Guy, LABUSSIÈRE Jean-Jacques, LAFAYE Christian, LAFARGE Thierry, LASSOT Jérôme, LAUSTRIAT Jacqueline, LAVOCAT Hélène, LOTHON Grégory, MARGELIDON-FOUQUET Marie Jo, MARIDET Fabrice, MARTINET-SCHIRCH Christelle, MINET Christophe, MONIER Jean-Noël, PERICHON Bernadette, PERRAUT Frédéric, PERROD Mickaël, PISSOCHET Fabrice, Yves PLOUHINEC, RAJAUD Michel, RENON Stéphane, RESSOT Richard, ROUX Sylvain, SCHNEIDER Maria, SOUFFÉRANT Alain, TINET Ludovic, TOCANT Jean François, TREUILLET Martine, TRUGE André, USSEL-MICHAUD Isabelle, VARY Laëtitia, VERNISSE Alain, VOISIN Véronique, ZENNOUCHE Jean-Philippe

Les conseillers suppléants :

LAMETERY Annie représentant CARIGNANT Solène, Pascal DEJEAN représentant CORTI Catherine, BADIN Isabelle représentant LACROIX, Guillaume VIF Christophe représentant PINSON René, Roland BION représentant PROBOEUF Chantal

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : ATHAYNE François à DIAT Dominique, BIGOT Pierre à BENIGAUD Patrick, MESQUITA Virginie à GODART Léopold, ROTAT Michel à DUPLA Céline, ROY Stéphane à VOISIN Véronique,

Excusés : GUILLAUME Romain, IWANOW Thierry,

Secrétaire de séance : BEURRIER Chrystelle,

N°117 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE– Habitat - dispositif « Habiter Mieux » - Attribution aide aux bénéficiaires

Vu les délibérations des 3 EPCI fusionnés composant la Communauté de communes « Entr'Allier Besbre et Loire maintenues dans leurs dispositions respectives relatives au dispositif « Habiter Mieux » sur la période considérée,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que les dossiers ci-dessous ont été validés lors de la session technique du Conseil départemental du 19 décembre 2025 et du 5 mai 2026,

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer les aides prévues aux bénéficiaires,

Monsieur le Président expose que le bénéficiaire éligible au dispositif « Habiter Mieux » a reçu les accords nécessaires à la validation du plan de financement et donc du versement de l'aide communautaire.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide :

- De verser l'aide communautaire au bénéficiaire du dispositif « Habiter Mieux » telle qu'elle figure au tableau ci-dessous concernant la réalisation des travaux d'amélioration énergétique ou autres prévus par le dispositif.

NOM	VILLE	CATEGORIE PROPRIETAIRE	MONTANT
MALGRAS Romain	LE BOUCHAUD	PO	200,00 €
FONTFREDE Thierry	SALIGNY SUR ROUDON	PO	200,00 €
CHERASSE Madeleine	JALIGNY SUR BESBRE	PO	200,00 €
TOTAUX			600,00 €

PO = Propriétaire Occupant

- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes opérations nécessaires et signer tout document se rapportant à l'affaire.

P.E.C
Le Président,

